

[Ajouter à mes favoris](#)



La Métropole Rouen Normandie est compétente pour la « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ».

Elle a défini sa politique de développement touristique, approuvée par délibération du Conseil du 26 mars 2012, qui poursuit 3 objectifs majeurs :

- accroître les retombées économiques de la fréquentation touristique,
- renforcer la promotion et la valorisation de l'image touristique du territoire,
- développer un tourisme pour tous, conduisant à l'amélioration du cadre de vie des habitants et permettant à chacun de s'approprier le territoire.

Pour réaliser ces objectifs, la Métropole Rouen Normandie s'appuie sur l'Office de Tourisme intercommunal Rouen Normandie Tourisme et Congrès.

Avec 4 millions de touristes et 23 millions d'excursionnistes accueillis en 2019, la Métropole est un territoire qui séduit et qui souhaite conforter son attractivité à travers :

- le tourisme de proximité : les habitants doivent être les premiers à profiter de l'offre culturelle et de nature présente sur le territoire et en être des ambassadeurs convaincus,

-
- le tourisme d'agrément : Rouen Normandie Tourisme et Congrès travaille à la conquête et à la fidélisation des visiteurs, qu'ils soient individuels ou en groupes, français ou étrangers,
 - le tourisme d'affaires, à développer.

- [Les indicateurs touristiques](#)
- [Les bases de loisirs](#)
- [Les ports de plaisance](#)
- [Le parc naturel des boucles de la Seine et sa Route des fruits](#)
- [Office de Tourisme et informations touristiques](#)
- [Taxe de séjour](#)

Liens transversaux de livre pour Tourisme

- [Les indicateurs touristiques ›](#)